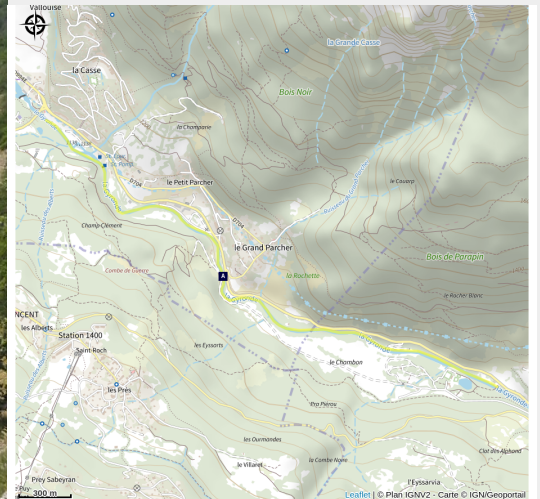


# La Gyronde P1: de Vallouise aux Vigneaux

CC du Pays des Ecrins



Gyronde (PDE)



La première portion de la Gyronde peut partir de deux endroits différents. Le départ depuis le pont de Vallouise, sous le barrage hydroélectrique, permet de passer un beau seuil au niveau de la station de pompage (rappel parfois nécessaire). Ce seuil peut être évité par un portage en rive droite ou bien en démarrant sous la station de pompage, en rive gauche.

Les premières centaines de mètres sont une belle succession de rapides sportifs (classe IV), avec quelques gros blocs qui doivent être repérés au préalable. Au fur et à mesure de la descente, le lit de la Gyronde s'élargit et rend la descente plus facile, passant du IV au III.

La descente est obligatoire au pont en bois des Vigneaux, un infran (classe VI) étant situé dans le village.

**Retour** : Depuis le pont, un parking situé en rive gauche de la Gyronde permet d'accéder à la route qui remonte à Vallouise.

### Infos pratiques

---

Pratique : Canoë-kayak

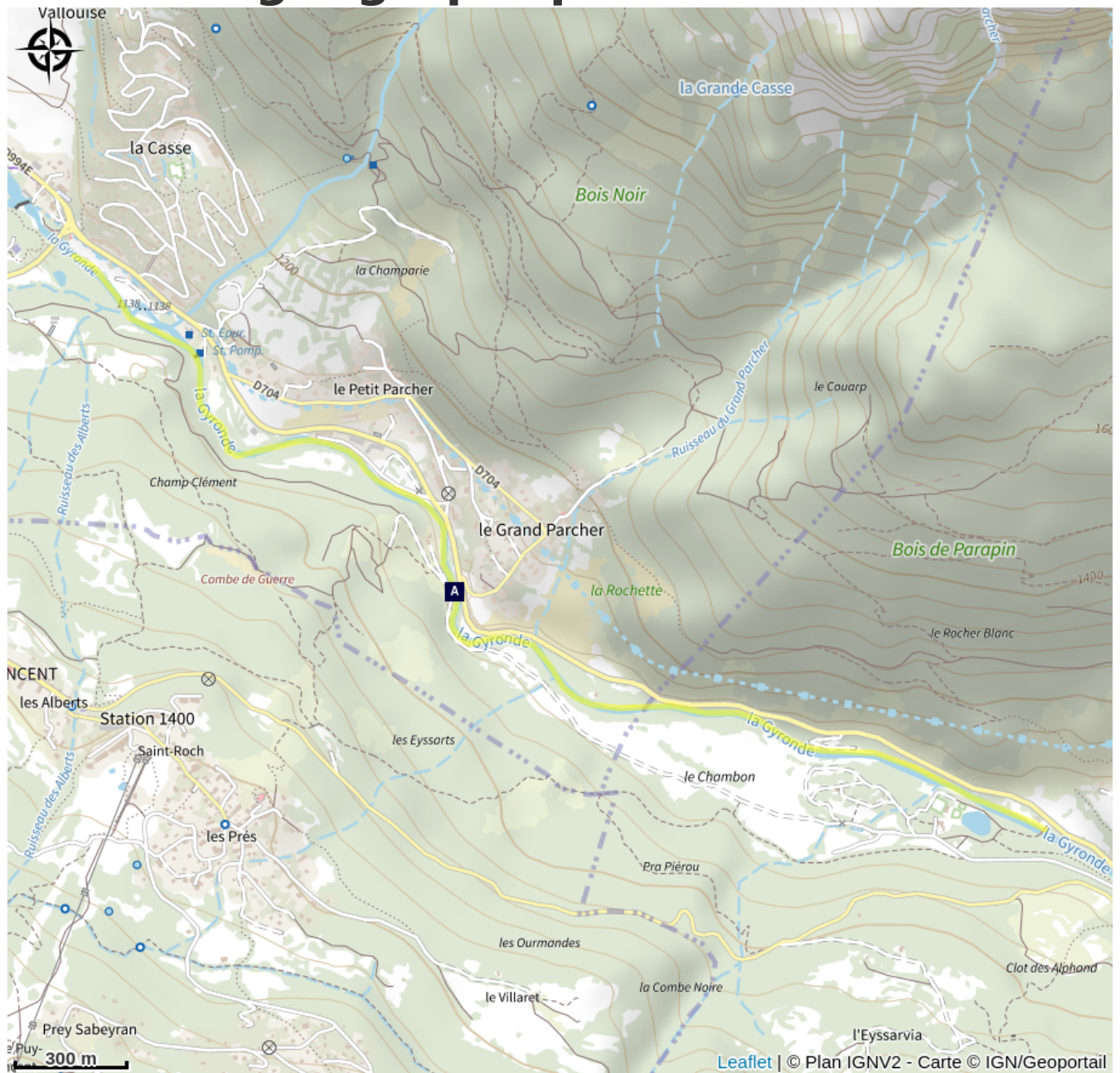
---

Durée : 1 h

---

Classe : IV - Très difficile

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

### Éléments importants :

- **Débarquement obligatoire aux Vigneaux, un infran de classe VI au milieu du village empêche la poursuite de la descente**
- Attention aux risques de crue en cas d'orage
- Attention aux embâcles en début de saison, qui peuvent être liés à des chutes d'arbre
- Penser à ramener vos déchets

**Attention** : Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager seul sur ces sites. Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo, le débit des cours d'eau ainsi que les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident.

**En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels** : <https://www.paysdesecrins.com/decouvrir/activites-et-loisirs/eaux-vives-hautes-alpes-ete/kayak-hautes-alpes-ete>

**Coordonnées des secours : Secours Montagne** : 112

*Lien du bulletin météo* : <https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos>

*Consulter les niveaux d'eau à l'Argentière* : <https://www.rdbmrc.com/hydroreel2/station.php?codestation=1125>



## **Matériel**

### Équipements :

- Combinaison obligatoire (eaux glaciaires, qui peuvent descendre sous les 4°C)
- Casque obligatoire
- Gilet de sauvetage obligatoire
- Les kayaks gonflables sont fortement déconseillés